

DÉCLARATION ÉCHEVINALE 2018 - 2023

LSAP – CSV

Strassen, commune cosmopolite, grâce à son évolution teintée par le dynamisme et à une politique ambitieuse marquée par l'efficacité et la continuité politiques connaît un développement hors pair qui demande une adaptation incessante de son échelle aux nouvelles données démographiques. Bien sûr, cette situation pèse sur ses capacités d'investissement dans les grandes infrastructures, sur le maintien de la qualité de vie et sur le capital humain.

Rien qu'au cours des 10 dernières années, notre population passe de 6.880 habitants à 9.160 à la date d'aujourd'hui, soit une croissance de 32% !

Cette évolution galopante montre que Strassen bénéficie d'une très forte attractivité. Mais la médaille a son revers: les prix de l'immobilier poursuivent leur folle envolée, l'indice de solvabilité de nombreux ménages se dégrade et les problèmes liés à la circulation et à la lutte contre le bruit et la mauvaise qualité de l'air ne cessent de croître.

Le collège des bourgmestre et échevins, formé par les partis LSAP et CSV, fort de son expérience politique et de ses multiples compétences, s'engage

- à préserver le bien-être de l'ensemble de notre population,
- à maintenir voire encore à améliorer la qualité de vie,
- à relever les défis lancés par le développement urbain, le logement, la mobilité, l'éducation et l'encadrement, la protection du climat, le développement durable et le bien-être de tous nos habitants.
- à impliquer les propositions des citoyens dans ses projets et ses initiatives.

Cette majorité se déclare prête à continuer à assumer toute sa responsabilité politique pour décider des développements futurs de la commune.

Le nouveau collège des bourgmestre et échevins, soutenu efficacement par les conseillères Betty Welter et Nicole d'Angelo (LSAP) et les conseillers Jean-

Claude Roob (LSAP) et Jean-Marie Dürrer (CSV) s'est donné un programme ambitieux à réaliser dans l'intérêt des habitants de Strassen et relève les défis qui se posent.

Dans le programme de la coalition, trois axes principaux se dessinent:

- **Le développement futur de Strassen**
- **La protection du climat**
- **L'intégration et a participation des habitants**

A) COMMENT DÉVELOPPER LA COMMUNE?

Le collège des bourgmestre et échevins veillera au développement harmonieux de notre commune et amènera l'adéquation entre offres en équipements publics et les besoins nés de l'augmentation de la population.

Strassen doit confronter le dilemme posé par le développement économique et démographique qui se trouve dans la mire des gouvernements antérieurs et actuels.

En matière d'aménagement communal, il s'avère délicat pour le collège des bourgmestre et échevins de trouver un juste équilibre entre d'une part une interprétation plus extensive de l'aménagement du territoire voulue par les gouvernements et d'autre part les interprétations plus restrictives de l'aménagement communal exprimées par nos résidents avides d'un cadre de vie calme et à l'abri des nuisances.

Le collège des bourgmestre et échevins, conscient qu'il ne sortira pas d'une pareille impasse par une simple pirouette, saura trouver les tortueux chemins qui concilieront les différends qui portent sur

- o le potentiel de développement,
- o la maîtrise des nuisances,
- o le maintien de la qualité de vie.

La commune de Strassen revêtira progressivement une identité de «périphérie de ville» qu'il s'agit de contrebalancer par les mesures appropriées suivantes :

- Prendre les décisions prudentes qui s'imposent au niveau du développement des potentialités démographiques et structurelles, c.-à-d. maintenir le rythme d'augmentation de la population entre 1,5% et 2% par le biais du phasage du développement des projets urbanistiques respectivement la définition des zones d'aménagement différé. Le développement mesuré limitera le nombre d'habitants à maximal 14.500 personnes en 2040!
- Ouvrir en faveur d'un changement de mentalité favorisant une meilleure utilisation des moyens de transport public et atteindre le modal split 25/75 (rapport d'utilisation des transports collectifs / transports individuels).
- Mettre en œuvre la gestion ciblée du stationnement (Parkraummanagement PRM) voulue par la convention DICI (l'acceptation de cette gestion plus restrictive du stationnement sera d'autant plus grande que l'offre en transports publics sera adéquate).
- Protéger respectivement mettre en place des cordons verts créant l'identité de Strassen.
- Préserver la proximité habitat - nature qui constitue l'avantage de la périphérie par rapport à la ville.
- Éviter d'accentuer les ruptures est-ouest et nord-sud.

B) COMMENT EXERCER LA PROTECTION DU CLIMAT À STRASSEN?

Quelle Terre allons-nous laisser à nos enfants ?

La commune doit adapter ses façons de traiter les questions environnementales et énergétiques afin de favoriser un développement économique et social équitable pour tous.

Le temps est venu changer notre façon de penser et de vivre et le développement durable est un des principaux leviers de ce changement.

Comme la commune est l'interlocutrice privilégiée des citoyens, elle se doit de préserver son caractère exemplaire en matière de la protection de l'environnement et du développement durable.

La majorité LSAP – CSV s'engage à mener une politique de l'environnement en faveur des générations futures:

- en incitant les écoles à éduquer les jeunes pour mieux faire comprendre la nature et l'origine des défis à relever,
- en encourageant les initiatives reprenant les préceptes du développement durable de l'Agenda21,
- en contribuant de manière significative à la réduction des gaz à effets de serre par une politique de la mobilité et de l'énergie basée sur les principes du développement durable.

Le développement durable est l'affaire de toute la communauté. La démocratie participative permet d'impliquer les écoliers, les adolescents, les adultes.

« Penser globalement, agir localement », voilà qui restera une lapalissade si notre action politique ne parvient pas à mettre l'accent principal sur l'engagement et la participation volontaire.

C) COMMENT INTÉGRER ET IMPLIQUER LES CITOYENS?

a) La participation

La majorité LSAP-CSV s'engage à appliquer la participation directe des citoyens. Aujourd'hui, la société civile a adopté une attitude souvent plus revendicatrice, plus combative à l'égard des autorités politiques. Or, il ne faut pas voir dans cette contestation politique une barrière ou une manœuvre dilatoire, mais plutôt une «évidence naturelle citoyenne» du rapprochement et de l'échange. Il nous importe de permettre à nos habitants de participer activement à la prise de décision politique.

La majorité LSAP – CSV s'engage à oser davantage de démocratie, à pratiquer la participation active du citoyen.

Les 2 partis de la coalition souhaitent

- que tous les habitants de Strassen se sentent à l'aise dans leur commune,
- que les habitants se voient intégrés et impliqués dans la vie communale, tant au niveau politique qu'au niveau associatif.

La commune constitue un laboratoire privilégié pour explorer de nouvelles voies en matière de démocratie directe, de solidarité, d'intégration et de cohésion sociale.

Nous aimerions réaliser un projet de bas en haut permettant à tous les citoyens intéressés de définir eux-mêmes leurs besoins et thèmes centraux.

Corollairement, il importe de réactualiser l'expérience de l'être ensemble des générations et des nationalités. Les citoyens ressentent davantage le besoin de pouvoir s'orienter et s'identifier à quelque chose de concret. La commune détient un rôle de première importance dans cette recherche d'orientation et constitue un des éléments de solution à la réflexion : quelle est la condition qui fait le citoyen et fait naître en lui le sentiment de participer à un groupe collectivement administré?

Aujourd'hui, la société civile, sûre de sa force, de son bon droit et de sa manière de voir les choses, est souvent encline à se montrer opposée à l'égard des décisions prises par les responsables politiques. L'objection soulevée par le citoyen ne peut être vue comme obstacle à la politique, mais comme contribution positive à l'édification d'un projet commun. Seule l'implication citoyenne grandissante de la part de la population dans l'édification directe de leur environnement de vie peut créer chez les habitants la sensation de se sentir bien dans leur commune !

b) L'égalité homme femme

Le collège des bourgmestre et échevins veillera à mettre en avant l'égalité des chances donnant aux hommes et aux femmes l'opportunité de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Au niveau de l'administration communale et de tous les services y rattachés, les carrières à temps partiel, le télétravail à instaurer selon la nature et les besoins

du service, l'admission au foyer scolaire et aux écoles de Strassen garantie aux employés et salariés communaux sont quelques-unes des pistes qui seront poursuivies.

Le collège des bourgmestre et échevins continuera à promouvoir l'égalité des chances par des campagnes de sensibilisation organisées dans les écoles, les foyers scolaires et les crèches et auprès du personnel.

Le collège des bourgmestre et échevins souhaite inscrire la lutte contre toutes sortes de préjugés et de discrimination au programme des sujets traités avec les élèves dans le cadre de l'association de nos écoles à l'UNESCO.

c) Strassen, la « diversité »

Strassen est une ville accueillante, tolérante et cosmopolite. 61% des personnes qui vivent sur notre territoire sont de nationalité autre que luxembourgeoise. Cette diversité constitue la richesse de Strassen et il faudra oeuvrer en faveur de l'intégration de quelque 100 nationalités différentes.

Le collège des bourgmestre et échevins pratiquera une politique volontariste et s'appuiera pour ce faire sur les initiatives émanant de la commission consultative d'intégration et de la commission à l'égalité des chances élargie.

Ensemble avec ces deux commissions, un plan communal d'intégration et d'accueil sera élaboré dans le respect des diverses communautés et de leurs cultures. Ce projet devra aboutir au rapprochement de tous les citoyens présents sur notre territoire et à leur participation active à la politique et leur intégration dans les associations sportives et surtout culturelles desquelles les non luxembourgeois sont quasiment absents.

Programme commun des initiatives à entamer pendant la période 2017-2023

STROOSSEN 3.0 UNE COMMUNE DU FUTUR

- 1) Participation, intégration et administration proche du citoyen
- 2) Finances communales et politique budgétaire
- 3) Enfance et jeunesse
- 4) Famille et politique sociale
- 5) Seniors
- 6) Stroossen, ma commune
- 7) Culture, sport et loisirs
- 8) Cultes, liberté d'opinion et liberté religieuse
- 9) Aménagement durable
- 10) Logement
- 11) Environnement et mobilité

Le futur, c'est maintenant !

Durant ce mandat, la majorité LSAP - CSV transformera Strassen en une commune à haute qualité de vie. Grâce à notre projet Stroossen 3.0, nous nous disons prêts à préparer l'avenir de notre commune.

Proche de la capitale, Strassen séduit bon nombre de résidents étrangers et luxembourgeois, notamment les familles. Très dynamique, la commune a multiplié les services afin de favoriser leur intégration durable et leur bien-être et cela dès leur première installation. Située à l'ouest de la capitale, Strassen profite pleinement de sa situation privilégiée pour bien se développer. Le 1er janvier 2010, la commune comptait 7.418 habitants. À la mi-décembre 2017, ils étaient 9.158. Une population qui présente différentes caractéristiques. 61 % des habitants sont des non-Luxembourgeois. Parmi ces résidents étrangers qui représentent une centaine de nationalités différentes, les Français sont tout particulièrement représentés (1.321 personnes). Un tiers de la population non luxembourgeoise est anglophone.

La grande diversité linguistique et culturelle que nos habitants nous apportent constitue un énorme enrichissement. Mais elle nous lance aussi pas mal de défis.

- Un nombre bien trop élevé de nos élèves échouent parce qu'ils ont une maîtrise lacunaire des langues allemande et luxembourgeoise ou parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'un soutien approprié. Nous nous efforcerons de remédier à cette situation intenable et nous apporterons les mesures d'aide et d'assistance destinées à maintenir les chances de réussite de chaque élève.
- Le collège des bourgmestre et échevins appelle à la compréhension mutuelle de tous nos habitants et se dit convaincu des effets utiles que peut avoir l'apprentissage de notre langue commune «Lëtzebuergesch».

Bien sûr, Strassen changera de « look » pendant les années prochaines. Est-ce que notre commune adoptera un caractère plutôt urbain ou se choisira-t-elle une dominante plus villageoise?

Nous devons discuter de l'avenir de Strassen. C'est pourquoi un travail de communication avec la population reste essentiel si l'on veut parvenir à un consensus. L'utilisation des sols, le trafic, le bruit, la qualité de l'air, la mobilité, l'intégration, l'aménagement voire la création d'un centre-ville, etc. nous placent face à des défis de taille. Nous ferons appel aux habitants pour coopérer à la conception finale de notre PAG.

1) Les éléments qui préservent la cohésion sociale : Participation, intégration, bien-être et administration proche du citoyen.

La majorité LSAP - CSV oeuvre pour des services communaux efficaces et proches du citoyen. Ceux-ci incluent notamment l'accès optimal aux techniques de communication et d'information, les formulaires en ligne, le service rapide d'information et le renouvellement complet de notre site internet.

- Nous plaidons pour l'adaptation courante du nombre des fonctionnaires et salariés communaux à l'évolution des administrés.
- Un nouvel organigramme des postes de travail et la définition des tâches à responsabilité particulière sera établi dans les plus brefs délais.
- L'amélioration de la communication vers l'extérieur et l'intérieur et sera prise en charge par un chargé de la communication politique et des relations publiques.
- Un projet de refonte de l'actuelle convention collective régissant les conditions de travail et de rémunération des salariés de la commune sera soumis par les soins du collège des bourgmestres et échevins à la délégation du personnel.

Pour la majorité LSAP - CSV, une excellente qualité de vie, la satisfaction et le sentiment de sécurité apparaissent comme les préalables essentiels au bien-être. Notre politique communale émanera des discussions, des échanges, des confrontations d'idées et de la participation des citoyens aux groupes de travail suivants à mettre en place par les commissions consultatives locales respectives:

- Être actif dans la commune.
- Habiter dans la commune.
- Être mobile dans la commune.
- Se rencontrer dans la commune.
- Être senior dans la commune.
- Être résident non luxembourgeois dans la commune.

L'intégration est une condition essentielle pour aboutir à la cohésion sociale dans une société multiculturelle.

Notre service de l'intégration et de l'égalité des chances «Together better» veillera à conseiller les nouveaux habitants et leur apportera tout son soutien.

Les nouveaux habitants respectivement les porteurs de la double nationalité seront ovationnés lors d'une réception annuelle.

Une panoplie de cours de langue respectivement de cours intensifs de «Lëtzebuergesch» sera offerte.

L'information est une source de participation essentielle, ainsi qu'un outil puissant pour forger l'opinion publique. La majorité LSAP - CSV mise sur la participation active des habitants. Nous nous proposons d'inclure les habitants dans les processus décisionnels suivants:

- Élaboration du plan d'aménagement général (PAG).
- Aménagement et l'équipement des aires de jeux.
- Renouvellement des infrastructures publiques.
- Évaluation des résultats du concours d'architecte « aménagement de l'espace compris entre la route d'Arlon et la Route nationale 34 ».

2) Finances communales et politique budgétaire

Pendant les 2 mandats écoulés, grâce à notre politique budgétaire prudente, nous avons réussi

- à constituer des fonds de réserves financières communales,
- à créer des réserves foncières substantielles (Kiem, Hueflach, Romains),
- à garder intacte notre capacité d'endettement.

Une situation financière très saine nous permettra de débloquer des fonds pour les investissements dans le logement, la mobilité, l'encadrement des enfants, des jeunes et des seniors, la protection du climat et l'aménagement du territoire communal.

Dans la mesure du possible, nous éviterons la spirale de l'endettement et veillerons à ne pas hypothéquer l'avenir des générations futures.

En revanche, il faut se rendre à l'évidence que la création de réserves foncières et la réalisation des infrastructures publiques exigées par la croissance de notre population viendront lourdement grever les budgets communaux et obligeront les responsables communaux à faire face lors des 12 années futures à des investissements importants frôlant les 120.000.000€. Même si « comparaison n'est pas raison », il importe de préciser que, entre 2007 et 2017, le collège des bourgmestre et échevins a investi la somme de 141.600.000€ dans des projets d'intérêt public!

La majorité LSAP-CSV se dit persuadée qu'une politique budgétaire mesurée et prudente associée au phasage approprié des réalisations d'infrastructures publiques pourra aboutir à maintenir notre capacité d'autofinancement à un haut niveau et à épauler le lourd fardeau des investissements importants sans nécessairement recourir à l'emprunt. Par ailleurs, il importe de préciser que la situation de nos caisses permettrait de contracter un emprunt pour financer les investissements futurs.

3) Enfance et jeunesse

Le bon fonctionnement de l'école publique fondamentale constitue la condition essentielle capable d'offrir à tous les élèves les mêmes chances de réussite. Le plurilinguisme et la diversité présents dans nos classes seront ressentis comme un enrichissement et ne pourront être acceptés comme la cause de l'échec scolaire.

Nous mettrons en oeuvre les mesures suivantes pour soutenir les nombreux élèves qui, en raison de leur manque de compétence en langues et/ou à défaut de soutien adéquat, échouent et voient leurs perspectives personnelles et professionnelles anéanties.

Voilà pourquoi nous plaidons pour l'internationalisation de l'école fondamentale et pour l'intensification du soutien scolaire par la mise en oeuvre des mesures suivantes :

- Mise en place d'initiatives périscolaires de soutien à l'apprentissage, de consultation psychopédagogique et d'aide scolaire aux élèves. Les mesures appliquées suivront le principe directeur de réciprocité «exiger, encourager», aideront à rafraîchir les matières déjà oubliées, assureront le suivi des devoirs à domicile, présenteront la méthodologie «apprendre à apprendre». De plus, des cours de langues française et luxembourgeoise seront organisés. La maîtrise de l'allemand sera renforcée grâce à une approche de l'apprentissage de l'allemand comme langue étrangère.
- Analyse de la praticabilité de
 - concepts pédagogiques innovants respectueux de l'appartenance linguistique des élèves,
 - classes à horaire aménagé ou continu répondant au mieux aux rythmes biologiques et d'apprentissage des enfants.
- de nouveaux modèles pédagogiques et de classes à horaire aménagé répondant au mieux aux rythmes biologiques et d'apprentissage des enfants.

- Dans le domaine de l'école de Strassen associée à l'UNESCO, un nouveau projet sociopédagogique « Ech paken mat un ! » permettra aux élèves d'acquérir des compétences sociales grâce à l'exercice ou à la participation à des actions humanitaires. Ces mérites seront documentés dans une sorte de portfolio social délivré à l'élève.
- Mise à l'étude de la l'organisation de classes forestières.
- Promotion de l'enseignement assisté par tablette.
- Renforcement quantitatif et qualitatif des mesures d'accompagnement et d'encadrement (de 7 heures à 19 heures) à la Maison relais. La nécessité d'organiser un service d'accueil les samedis dans le but d'épauler les parents occupés professionnellement sera mise à l'étude.
- Réaliser de concert avec l'Université du Luxembourg une étude mettant en relief les incidences et les effets corollaires que peut avoir la fréquentation de la maison relais chez les élèves et leurs parents. Cette analyse suivra de près d'une part la responsabilisation allant croissant ou défaillant chez les parents et d'autre part l'évolution des performances scolaires des élèves.
- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée privilégiant les produits du terroir dans nos restaurants scolaires.

Nos adolescents nécessitent un nouveau centre de rencontre. A cet effet, nous construirons un centre pour jeunes sur le terrain communal situé entre le Centre Barblé et la RN 34. Ce centre sera placé sous l'autorité de notre «Youth service» communal. Cette infrastructure servira aux jeunes comme endroit où ils pourront s'adonner à toutes les occupations correspondant au mieux à leurs intérêts et goûts. Ledit centre sera équipé d'une salle de répétition, d'un «Youth Bar». Un encadrement psychosocial ou socioémotionnel sera offert à des jeunes en difficulté. Un service d'encadrement pour jeunes de 12 à 16 ans fonctionnera au même centre.

- Le «Youth service» organisera pour les jeunes désireux de pratiquer des disciplines sportives sans être membre d'un club l'accès aux différentes infrastructures sportives communales.
- Un budget adéquat sera mis à disposition du Service jeunesse en vue de permettre la participation des jeunes à la vaste offre culturelle (cinéma, concerts, expositions, Grand Théâtre, ...) à Luxembourg-Ville.
- La commission communale des jeunes devra tenir le rôle de parlement des jeunes et se composera de membres dont l'âge ne pourra dépasser 25 ans au moment de la nomination par le conseil communal.

- La coalition LSAP-CSV s'investira entièrement dans la lutte contre le chômage des jeunes. À cet effet, elle soutiendra les initiatives étatiques de création d'emploi d'insertion pour jeunes chômeurs. De même, les jeunes handicapés méritent toute notre attention et se verront offrir, dans la mesure du possible, des postes correspondant à leurs capacités.
- La commune offrira pendant les vacances scolaires des postes pour jeunes élèves et étudiants âgés au moins de 16 ans.
- La commune organisera des cours de baby-sitting.

4) Famille et politique sociale

Nous avons conscience que les parents qui travaillent doivent assumer une triple responsabilité (profession, foyer, éducation). Nous aimerions mettre en œuvre un concept qui permettra de mieux concilier travail et garde des enfants.

Une excellente planification est essentielle pour les parents ou les familles monoparentales quand il s'agit de concilier profession et éducation des enfants. La coalition s'engage à assister les ménages et les familles monoparentales pour leur donner les moyens d'exercer une activité professionnelle et pour garantir à leurs jeunes enfants un système d'accompagnement individuel visant à maintenir leurs chances de réussite scolaire.

La majorité LSAP - CSV atteindra cet objectif en mettant en œuvre les propositions suivantes:

- Les horaires d'ouverture de la maison relais seront adaptés aux besoins des familles.
- Des cours appropriés créeront un réseau de nourrices privées pour subvenir aux besoins urgents ou temporaires des mères qui travaillent.

Une politique sociale bien organisée et préventive garantit le sentiment de bien-être. Nous soutenons les personnes en difficulté financière. Tous nos résidents ont le droit d'accéder à une vie digne et de disposer des moyens suffisants pour vivre décemment. Par souci d'équité sociale, nous combattons activement les risques de pauvreté. L'office social et la commune de Strassen offriront l'aide sociale, le secours et l'accompagnement dans le domaine professionnel, l'aide au logement et le conseil.

Dans le but de soutenir les jeunes et les jeunes familles,

- nous faciliterons l'accès au logement à prix abordable,
- nous promouvoir conséquent la mise à disposition de logements sociaux locatifs.

Dans le cadre de la remise au travail des chômeurs de longue durée, difficilement embauchables sur le premier marché de l'emploi ou à employabilité réduite, l'offre de service du CIG Stroossen sera élargie et le nombre de travailleurs bénéficiaires augmenté en conséquence.

5) Seniors

L'évolution démographique et l'augmentation de l'espérance de vie représentent un défi majeur. La coalition LSAP-CSV soutient une politique du Troisième âge qui table sur l'autodétermination et la participation. En cette matière, nous voulons mettre en oeuvre les objectifs qui suivent:

- Élaboration d'un plan communal senior.
- Élargissement des compétences de la « commission sociale et du troisième âge » dans le but d'initier, de concert avec le Club senior, l'organisation d'activités diverses (bricolage, travaux manuels, sports, jeux de société, chant, contes...) et de promouvoir le dialogue intergénérationnel.

Dans le domaine du logement encadré et des infrastructures de soins, nous réaliserons les points suivants :

- Pour subvenir au déficit annuel allant croissant, une meilleure adaptation des tarifs du Centre Riedgen sera étudiée.
- Le renouvellement des équipements du Centre Riedgen s'accompagnera d'une modernisation progressive des installations.
- Un centre intégré pour personnes âgées (CIPA) comprenant des logements encadrés et 125 lits de soin sera construit par un investisseur privé au nouveau quartier Piesch3. Nous allons poursuivre nos négociations entamées avec l'exploitant de ce centre dans le but de pouvoir mettre quelque 35 lits de soins à la disposition de nos seniors.
- Le service de proximité «Seechomes - CIG», le club senior, le repas sur roues, les rencontres «Mëttesdesch» bimensuelles, le Bus@Stroossen... continueront comme par le passé à faire partie de nos services organisés pour les seniors.

6) Stroossen, ma commune

La mise en place d'un service de secours et de sauvetage efficace couvrant tout le territoire et financé par les budgets publics est considérée aujourd'hui comme une condition nécessaire à l'intérêt collectif et contribue au sentiment de sécurité. La coalition LSAP-CSV apportera un soin particulier aux objectifs suivants :

- Une remise en cause de l'installation du commissariat de police sur notre territoire ne sera pas acceptée. L'affectation en personnel suffisante permettra un service au citoyen performant et un fonctionnement dans des conditions optimales.
- Le sentiment de sécurité doit être renforcé par une présence régulière et visible des forces de l'ordre.
- Nous appliquerons, comme par le passé, les recommandations de sécurité formulées par le comité de prévention.
- Des procédures d'urgence seront élaborées par nos services de sécurité.
- Les passages et chemins piétonniers et les pistes cyclables seront sécurisés et équipés d'un éclairage efficace.
- L'équipe de nos agents communaux / gardes champêtre verra ses effectifs augmenter dans le but de contrôler le respect des réglementations communales.

Le « look » et la propreté de notre territoire communal doivent être perfectionnés.

- L'installation supplémentaire de poubelles et de «crottinettes» pour chiens s'impose.
- Les espaces verts communaux seront embellis par des haies et des massifs de fleurs variées.
- Dans le respect de la biodiversité, nos pelouses seront aménagées en prairies fleuries, à faucher 2 à 3 fois par année. Par un fauchage tardif ou réduit, on peut améliorer les habitats pour abeilles et augmenter la réussite des couvées des oiseaux et ainsi assurer leur maintien, voire l'augmentation de leurs populations.
- Les résidents sont encouragés à participer à l'embellissement de notre commune.
- Une pénalité de 25 à 250€ en cas de non-respect de la réglementation communale concernant le traitement des ordures et l'évacuation des déchets sera introduite et viendra frapper les contrevenants.
- Les résidents seront encouragés, par une publication ad hoc, à respecter toutes les règles concernant les rapports de bon voisinage.

7) Sport, culture et loisirs

L'organisation d'une vaste offre culturelle, sportive et de loisirs au niveau local constitue un élément clé pour la cohésion des habitants de notre commune.

Dans le domaine sportif, la coalition LSAP-CSV mettra en oeuvre les initiatives suivantes:

- Construction d'un stade de foot avec parking proche de la RN34.
- Des terrains de tennis avec un club-house viendront compléter l'aménagement de la zone Hueflach réservée aux équipements collectifs, sportifs, scolaires et éducatifs.
- La commune subventionnera substantiellement les clubs qui engagent des entraîneurs hautement qualifiés en vue de promouvoir les jeunes talents. Le paiement de cette subvention sera soumis à la mise en place d'un cadre conventionnel et s'appliquera uniquement aux disciplines olympiques.
- L'obligation d'installer des terrains multisports aux différents endroits du territoire communal sera inscrite dans la réalisation de futurs PAP.
- La piste de skateboards sera refaite à neuf.

Nous garantissons une éducation des adultes performante :

- L'offre de cours usuels sera complétée par des cours de formation générale et ceci essentiellement dans les domaines de l'économie politique (les fondamentaux...), du droit (famille, successions...), de la santé (les maladies courantes...) des cultures du monde et des sciences.
- Des cours de «Lëtzebuergesch» bien adaptés aux besoins des apprenants seront mis en place et organisés en fonction des grandes familles de langues.

En matière culturelle, la majorité LSAP - CSV propose les initiatives suivantes:

- Un nouveau centre associatif sera érigé dans la zone Hueflach. Une salle de répétition adéquate pour les besoins de la Fanfare Stroossen y sera installée. Un grand hall abritera les manifestations qui n'ont pas leur place au Centre Barblé. Des artistes et des groupes musicaux de Strassen auront accès aux locaux et ateliers spécialement aménagés.
- L'offre de notre école de musique UGDA doit être élargie et ne se limitera plus à l'apprentissage instrumental presque exclusif de cuivres.
- Notre Biennale d'art contemporain obtiendra une nouvelle orientation :
 - sélection d'artistes par un curateur reconnu,
 - attribution de trois prix : le premier prix de la Biennale, le prix du meilleur jeune et le prix du public. Ce dernier sera décerné lors du finissage.

- Le « Stroossefestival Stroossen » continuera à occuper une place de premier choix dans la politique culturelle de la commune. Toutefois, cet événement extraordinaire sera soumis à une cure de relookage de son identité visuelle.
- Le Centre culturel Barblé bénéficiera de travaux d'entretien général et de rénovation améliorant notamment les équipements acoustiques et scéniques.
- La commune organisera annuellement le « Dîner en blanc » comme fête des voisins commune.
- L'offre culturelle du Centre Barblé et de la Galerie A Spiren sera conséquemment améliorée et diversifiée.
- La Coopération transfrontalière dans le cadre du projet GEPACO (GemeindePartner – Partenaires communaux) réalisé dans la Grande Région sera poursuivie.

8) Cultes, liberté d'opinion et liberté religieuse

La majorité LSAP – CSV s'engage pour la coexistence respectueuse entre religions et les principes non confessionnels.

- Les cérémonies civiles revêtent un caractère solennel, digne et libre de toute confession.
- La morgue, lieu de recueillement, sera rénovée.
- La faisabilité de l'aménagement d'un cimetière forestier sera analysée.
- La nouvelle loi sur les relations entre l'État et l'Église, apporte l'édifice religieux dans le giron de la commune de Strassen. Dans le respect des traditions religieuses et des réalités locales, la coalition LSAP-CSV soumet les propositions suivantes:
 - «L'église reste au village», même si l'édifice religieux appartient dorénavant à la commune.
 - La commune mettra l'église à disposition de la paroisse et prendra en charge les frais d'entretien courant.
 - Dorénavant, l'enseignement de la morale chrétienne sera organisé en dehors des horaires scolaires. La commune mettra gratuitement les salles de classe nécessaires à disposition de la paroisse.

9) Aménagement durable

La majorité LSAP - CSV, s'investira pleinement dans le maintien respectivement dans l'amélioration de la qualité de vie.

La qualité de vie exige un urbanisme et une architecture répondant à des critères d'efficience et de durabilité.

En 2017, nous avons poursuivi d'une façon conséquente l'acquisition par vente ou par échange de terrains sis entre la route d'Arlon et la Route nationale RN34.

Cette opération crée la large ouverture dont nous avons besoin pour aménager un nouvel espace public. Un concours d'architectes devra aboutir aux meilleures solutions pour l'aménagement de ce nouveau quartier de Strassen.

Les architectes-urbanistes mèneront des réflexions sur l'aménagement, l'organisation et le fonctionnement de ce vaste espace public et projetteront la réalisation du programme de construction suivant :

- Création du nouveau centre de Strassen. Ce lieu de rencontre où l'on aimera s'attarder sera planifié entre la route d'Arlon, la rue de la Poste et la rue de l'Église et comprendra des infrastructures publiques et commerciales capables de drainer les résidents vers cet endroit.
- Construction d'une liaison nord-sud par une passerelle piétonnière et cyclable surélevée enjambant la route d'Arlon.
- Planification d'infrastructures scolaires, d'accueil et d'installations sportives (école, maison relais, stade de foot, terrains de tennis, parking...).
- Construction d'un centre de jeunesse et d'un centre associatif.
- Proposition d'un phasage du programme de construction obéissant aux exigences des besoins réels et des disponibilités budgétaires.

Dans le but d'aménager d'une façon durable notre commune, la majorité LSAP - CSV veillera prioritairement à la réalisation des objectifs suivants:

- Participer financièrement à la réalisation du parc de recyclage intercommunal construit par la ville de Luxembourg au Val Sainte-Croix.
- Relocaliser le chalet pour scouts (dans le cadre de l'adaptation et de l'agrandissement de cette infrastructure, le chalet sera sorti des quartiers résidentiels).
- Créer une aire de jeux dans les alentours directs de la rue du Kiem.
- Éviter le mitage du paysage et l'expansion disparate du tissu urbain.
- Développer les surfaces constructibles de l'intérieur vers l'extérieur.
- Protéger les zones boisées et les espaces libres.
- Promouvoir la végétalisation des toitures et des façades.

- Analyser l'efficacité énergétique de notre chauffage urbain et substituer éventuellement l'énergie renouvelable (pellets) à l'énergie fossile.
- Constituer des coopératives visant la production de l'énergie solaire sur les toitures communales ou privées.

Un axe nord-sud à dominante verte reliera le sud de la localité (au point d'intersection avec la commune de Bertrange) à la partie nord (Bambesch). Ce cordon comprenant des parcs et des infrastructures publiques débouchera sur le parc « In den Dielen » qui est relié directement par le pont piétonnier au Bambesch. Ce couloir vert et le passage vers le Bambesch seront aménagés de façon à garantir un accès facile aux piétons et cyclistes.

Les distances entre les différents points d'intérêt étant relativement courtes, la création d'un réseau performant et complet de chemins piétonniers et cyclables s'impose. Ainsi les promenades et les randonnées empruntant des chemins sécurisés seront l'expression manifeste d'un important aspect de la qualité de vie. Une initiative «Mam Velo an d'Schoul» sera mise en œuvre et les aménagements adéquats seront réalisés.

Le développement d'une économie durable représente un aspect très important du dynamisme de notre commune. L'économie locale doit créer des emplois pour nos habitants aussi. Le dynamisme et la polyvalence inhérents à Strassen sont dus à l'existence de petites et moyennes entreprises, du commerce local et du commerce de proximité.

La mutation de la zone administrative CHL en zone attractive et multifonctionnelle contribuera considérablement à la qualité de ce site économique de Strassen. La promotion des petites et moyennes entreprises se trouve au centre de nos préoccupations de développement économique. La coalition LSAP-CSV appuiera la venue de nouvelles firmes, assurera leur maintien et leur expansion et favorisera l'innovation et l'entrepreneuriat.

En plus, l'action politique en matière de développement économique et commercial de notre commune poursuivra les objectifs suivants :

- Créer des zones économiques et artisanales à l'intersection avec la commune de Luxembourg le long de l'autoroute au lieu-dit «Märelerswisen» (ce zoning sera lié à l'élaboration de plans de mobilité et se caractérisera par une bonne connexion au réseau autoroutier).
- Implanter les commerces et immeubles administratifs de préférence le long de la route d'Arlon.

- Mettre en place des plans de mobilité (transport public, cycliste, piéton, chauffeur) garantissant des accès faciles aux zones d'activité économique et commerciale.
- Créer un cadastre commercial recensant les commerces présents sur notre territoire.
- Étudier le fonctionnement de commerces de proximité dans les nouveaux quartiers et promouvoir davantage le marché bimensuel.
- Relancer l'Union commerciale de Strassen.

10) Politique de logement

L'immigration en provenance de l'étranger, mais aussi des autres communes luxembourgeoises, la spirale des prix immobiliers tout comme les exigences très contraignantes en matière d'isolation et d'utilisation de l'énergie font que le logement est devenu hors de prix pour la grande majorité de la population. Les loyers élevés renforcent la disparité des richesses quand les locataires doivent investir plus d'un tiers de leur revenu mensuel dans le logement.

Cette situation intenable nous concerne tous, que nous soyons célibataires, mères ou pères de famille, étudiants ou salariés.

Nous nécessitons maintenant des idées peu conventionnelles pour apporter des solutions différentes à ce problème qui va en s'accroissant et sera porteur de graves tensions. Nous sommes obligés d'aller vers de nouvelles formes d'habitat.

Nous nécessitons de nouvelles formes d'habitat et de logements. La proportion de célibataires, de monoparentaux et de personnes d'un âge plus avancé s'accroît, la demande en logements collectifs, en logements intergénérationnels, en logements à court terme va toujours en croissant. Les logements pour célibataires, pour étudiants, pour seniors tout comme les appartements loués pour une très courte période sont très prisés. Des appartements de 35 m² sont de plus en plus recherchés. Parallèlement la demande en logements plus spacieux pour les familles avec enfants reste forte.

Les logements et les loyers doivent demeurer accessibles et abordables pour tous. Se loger ne peut devenir un produit de luxe inabordable pour bon nombre de personnes moins aisées. La majorité LSAP - CSV s'engage à garantir une bonne

qualité de logement et prendra soin de renforcer l'offre en logements à prix modéré.

Dans le but d'apporter les corrections indispensables à cette situation jugée dramatique, nous réaliserons les points suivants :

- Réalisation de logements sociaux pour jeunes.
 - Construction de petites unités de logement (30 – 35 m²) par conséquent moins chères et bien adaptées aux exigences des jeunes.
 - Réalisation de logements collectifs avec pièces communes et privées.
 - L'occupation en alternance d'un logement par plusieurs locataires pour une brève durée sera rendue possible par le biais du « time-sharing ».
 - L'opportunité de construire ces nouveaux types d'habitats comme « appartements sans voiture » sera étudiée.

En plus, la majorité LSAP - CSV réalisera les points suivants:

- Création de réserves foncières. La commune louera ces terrains en vertu d'un bail emphytéotique.
- Mise à disposition de logements sociaux supplémentaires. La commune louera davantage de logements donnés en sous-location selon les critères inscrits dans la loi de 1998.
- Pour chaque PAP « nouveau quartier » qui prévoit un nombre de logements supérieurs à 25 unités, au moins 10% de la surface construite brute à dédier au logement sont réservés à la réalisation de logements à prix abordable, destinés à des personnes répondant aux conditions d'octroi des primes de construction, dont les conditions et les prix de vente, respectivement de location sont arrêtés dans la convention à élaborer avec le promoteur. Nous proposons que ces logements soient vendus ou loués à nos habitants selon des critères arrêtés par la commune.
- La possibilité d'acquérir un logement par location-vente sera mise à l'étude.
- La subvention communale de loyer à hauteur de 75% de la subvention étatique sera soumise à une évaluation après un an et demi et sera, le cas échéant, adaptée aux nouvelles exigences.

11) Environnement et mobilité

La protection du climat constitue sans aucun doute le plus grand défi de notre époque. Notre devise est : «Penser globalement, agir localement !»

La majorité LSAP - CSV contribuera sa part à la transition énergétique et misera sur les énergies renouvelables. Nous restons convaincus que la protection du climat ne laissera personne indifférent! Et ceci d'autant plus que les habitants de Strassen sont très sensibles à cette thématique.

Se loger tout en restant proche de la nature ! Voilà le grand avantage de la périphérie par rapport à la Ville qui crée l'identité de Strassen. Nous allons utiliser tous les moyens disponibles pour maintenir cette qualité environnementale extraordinaire par le biais des mesures suivantes :

- L'aménagement du parc « In den Dielen » se fera en étroite concertation entre les propriétaires des terrains et la commune. L'aménagement se doit d'aboutir à une véritable plus-value environnementale pour les résidents de Strassen.
- Le nouvel aménagement de la sortie/entrée autoroutière « Dany Hôtel » et la réalisation de mesures antibruit le long de l'autoroute respectivement entre le quartier Oricherhoehl et l'échangeur seront planifiés de concert avec les P&Ch.
- Nous promouvons la création de coopératives destinées à la production d'énergie solaire et à la production d'énergie renouvelable.
- Inscription au règlement des bâtisses de l'interdiction d'utiliser des matériaux toxiques et facilement inflammables pour isoler les façades.
- Nous nous engageons à atteindre des labels de qualité très élevés en matière de
 - l'évacuation des eaux,
 - la qualité de l'eau,
 - la lutte contre le bruit,
 - la renaturalisation,
 - la protection des sources
- Nous mettrons en avant l'économie circulaire de l'eau par le biais de la promotion et du subventionnement de la récupération des eaux pluviales et de leur réinjection dans le circuit domestique non potable.

La majorité LSAP - CSV soutient auprès des ministères toutes sortes de solutions amenant pour nos habitants une amélioration du transport public et de la mobilité douce bien adaptée à leurs besoins.

- Un coordinateur communal en mobilité proposera et procédera à l'analyse des solutions en matière de mobilité et mettra en oeuvre leur réalisation. Un inventaire sur la mobilité. Cet état des lieux recensera tous les modes de déplacement (transports publics, voitures, vélos, piétons) et servira comme base d'un plan communal de mobilité multimodale apte à définir les mesures et objectifs globaux à réaliser dans des délais appropriés. En plus, un intérêt particulier sera porté aux différents quartiers de manière à y définir les plans de mobilité adéquats.
- Une application « Mobilité douce » pour Strassen sera créée.
- Les chemins piétonniers seront équipés de bancs de repos et d'un éclairage approprié.
- Le système du « Late-night-bus » sera amélioré et sa cadence augmentée.
- L'acquisition d'un e-bus@Stroossen sera mise à l'étude et les plans horaires seront réexaminés.
- La possibilité d'organiser de manière radiale plusieurs lignes de bus entre les communes DICI (Bertrange, Hesperange, Leudelange, Luxemburg, Strassen) sera étudiée.
- Les voies de circulation automobile dans les nouveaux quartiers résidentiels seront aménagées en zone 20 km/h.
- Une demande en apaisement du trafic à 30 km/h sur les tronçons des CR
 - route d'Arlon/rue des Carrefours
 - Chaussée blanchesera introduite auprès du MDDI.
- En coopération avec les Ponts/Chaussées, l'installation d'une onde verte réglant le trafic sur la route d'Arlon à partir de la frontière belge jusqu'en limite du territoire de la Ville sera réalisée.
- La réalisation rapide du tram à partir de la Place de l'Étoile jusqu'au Tossenber /Mamer sera réclamée auprès des ministères compétents.
- L'obligation conséquente de respecter un recul frontal de 15m entre l'axe de la Route d'Arlon et les immeubles neufs permettra de créer l'espace nécessaire à la réalisation des couloirs pour bus/tram, pistes cyclables et trottoirs.
- Le MDDI est appelé à construire de grands parkings P&R à la frontière belge et prévoir un système de réglage des feux permettant aux heures de pointe uniquement le fonctionnement de deux pistes de roulement à l'aller

respectivement au retour. Les pistes supplémentaires seront réservées aux bus rapides et aux voitures occupées par 2 personnes au minimum (car-pooling).

- Création d'une plateforme et d'une centrale « car-sharing » pour nos habitants désireux de se déplacer à l'intérieur de la commune ou entre Strassen-Ville-Kirchberg.

La mobilité respectueuse de l'environnement et économisant l'énergie contribue dans notre commune à la réduction des émissions CO2.

- Ensemble avec les communes DICI, nous allons mettre en place un seul système e-Bikes et e-Cars.
- Les acheteurs d'un vélo électrique bénéficieront d'une subvention communale unique de 150€.
- Les acheteurs d'une voiture électrique bénéficieront d'une subvention communale unique de 300€ versée sous forme d'une carte prépayée de recharge électrique.
- Tous les quartiers seront reliés par des chemins piétonniers ou cyclables. Une attention particulière sera vouée aux directions N-S et W-E.
- La «cyclabilité» de nos pistes cyclables sera analysée et améliorée.
- Des emplacements supplémentaires pour vélos seront aménagés.
- La jonction du PC 13 au niveau du tronçon rue des Romains/Bechel/Chapelle sera mise à l'étude. La réalisation de la piste cyclable PC13 avec une circulation en double sens pour les seuls cyclistes pourra se faire sous forme d'espace partagé combiné à un redressement de ce tronçon de rue.
- Nous allons promouvoir la réalisation d'un ou de plusieurs «quartiers sans voiture» (p.ex. à la hauteur route d'Arlon/Bolleschmuer) où l'accès aux transports publics et aux commerces de proximité est donné.
- Nous allons réaliser le plus rapidement possible le passage souterrain de liaison près du Freiheitsbam.

De nombreuses décisions qui concernent les transports publics ou la construction des routes n'entrent pas dans le champ de compétences de la commune. Grâce aux excellents rapports que nous entretenons avec les ministres, il nous sera possible de mener à bonne fin les projets suivants :

- Réaménagement urbanistique de l'échangeur dit «Hôtel Dany».
- Élaboration d'un concept de mobilité pour le futur Lycée pour Professions de santé et le Centre de Logopédie

- Une amélioration des flux de trafic dans la zone Federspiel / Fleming / Edison / Primeurs peut être atteinte grâce à la réalisation de la connexion du futur boulevard de Merl à la Zone administrative.
 - Dans le domaine de la protection contre le bruit, nous soulignons l'urgence de réduire de la vitesse à 80 km/h sur le tronçon autoroutier Bridel – Strassen - Helfent et la mise en place d'écrans antibruit efficaces.
 - La construction du contournement « ouest » à partir du giratoire «autoroute / Bridel» libérera la Chaussée Blanche de la surcharge de trafic et permettra un réaménagement futur de cette rue. Après consultation de l'Administration des Ponts-et-Chaussées, nous avons reçu l'assurance que la connexion de cette voie de délestage à la route d'Arlon à la hauteur de la rue Follereau sera planifiée de manière à ne pas porter atteinte aux intérêts des habitants de la rue Follereau.
-

Cette déclaration échevinale constitue le programme de notre coalition LSAP-CSV et couvre la période du mandat 2017-2023.

Le cours des choses tout comme la gestion du quotidien politique appelleront sans doute des adaptations voire des ajouts.

Le collège des bourgmestre et échevins à la tête de cette coalition LSAP-CSV restera très attentif à l'évolution de notre commune et agira au mieux dans l'intérêt de tous les résidents de notre commune.

gg

Strassen, le 15 décembre 2017